

**ASSOCIATION CANADIENNE DES RÉVISEURS /
EDITORS' ASSOCIATION OF CANADA**

États financiers

au 31 décembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil d'administration national de l'**Association canadienne des réviseurs / Editors' Association of Canada**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association canadienne des réviseurs / Editors' Association of Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation de ces états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Elle est aussi responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies importantes.

Un audit comporte la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne des réviseurs / Editors' Association of Canada au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Hogg, Shain & Scheck

Toronto, Ontario
3 juin 2016

Société professionnelle
Experts-comptables autorisés

ASSOCIATION CANADIENNE DES RÉVISEURS / EDITORS' ASSOCIATION OF CANADA

Bilan au 31 décembre 2015

	2015	2014
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	- \$	18 754 \$
Certificats de dépôt garanti	30 295	40 295
Comptes débiteurs	19 823	5 939
Frais payés d'avance	9 509	4 330
Stock	<u>604</u>	<u>208</u>
	<u>60 231</u> \$	<u>69 526</u> \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Dette bancaire (note 3)	19 832 \$	- \$
Comptes créditeurs et charges à payer	28 024	28 450
Acomptes provisionnels au gouvernement	4 487	7 003
Produits reportés (note 4)	5 750	5 410
Prix d'excellence et bourses d'études (note 5)	<u>4 389</u>	<u>3 645</u>
	<u>62 482</u>	<u>44 508</u>
ACTIF NET (INSUFFISANCE)		
Non affecté	<u>(2 251)</u>	<u>25 018</u>
	<u>60 231</u> \$	<u>69 526</u> \$

Engagements (note 8)

Au nom du conseil :

Administrateur _____

Administrateur _____

ASSOCIATION CANADIENNE DES RÉVISEURS / EDITORS' ASSOCIATION OF CANADA**État des résultats et de l'évolution de l'actif net****pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015**

	2015	2014
PRODUITS		
Droits d'adhésion	276 807 \$	300 392 \$
Cachets de conférence	177 747	104 193
Agrément	59 206	32 274
Vente de produits numériques	45 219	46 333
Publications	22 021	18 668
Prix (note 5)	2 000	2 000
Intérêts et autres	1 816	1 592
Dons	591	962
Subventions (note 6)	<u>-</u>	<u>5 000</u>
	<u>585 407</u>	<u>511 414</u>
CHARGES		
Personnel	163 525	145 298
Frais de déplacement et charges d'événements	152 414	110 813
Honoraires	99 998	173 643
Administration	94 532	72 312
Imprimerie et conception	47 107	18 893
Sections régionales et ramifications (note 7)	29 225	31 948
Loyer (note 8)	21 875	21 875
Prix (note 5)	<u>4 000</u>	<u>4 000</u>
	<u>612 676</u>	<u>578 782</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(27 269)	(67 368)
ACTIF NET au début de l'exercice	<u>25 018</u>	<u>92 386</u>
ACTIF NET (INSUFFISANCE) à la fin de l'exercice	<u>(2 251) \$</u>	<u>25 018 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

ASSOCIATION CANADIENNE DES RÉVISEURS / EDITORS' ASSOCIATION OF CANADA

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
Encaissements (décaissements) :		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(27 269)\$	(67 368)\$
Incidence des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sur l'encaisse :		
Comptes débiteurs	(13 884)	2 071
Charges payées d'avance	(5 179)	(354)
Stock	(396)	767
Comptes créditeurs et charges à payer	(426)	(13 026)
Acomptes provisionnels au gouvernement	(2 516)	(1 331)
Produits reportés	340	1 680
Prix et bourses d'études	<u>744</u>	<u>32</u>
	<u>(48 586)</u>	<u>(77 529)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Rachat (achat) net de certificats de placement garanti	<u>10 000</u>	<u>35 106</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(38 586)	(42 423)
ENCAISSE au début de l'exercice	<u>18 754</u>	<u>61 177</u>
ENCAISSE (DETTE BANCAIRE) à la fin de l'exercice	<u>(19 832)\$</u>	<u>18 754 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

ASSOCIATION CANADIENNE DES RÉVISEURS / EDITORS' ASSOCIATION OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2015

1. NATURE ET BUT DE L'ORGANISME

L'Association canadienne des réviseurs / Editors' Association of Canada (« Réviseurs ») a été constituée sans capital-actions à titre d'organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en mars 1982, et elle poursuit ses activités en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* depuis le 22 août 2014.

Les Réviseurs représentent les réviseurs qui œuvrent au Canada au sein de divers médias écrits ou autres. Les Réviseurs préconisent la révision professionnelle comme un outil essentiel à une communication efficace. Les quelque 1 300 membres (au 31 décembre 2014) œuvrent dans les secteurs commercial, technique, gouvernemental, sans but lucratif et de l'édition. Les éditeurs parrainent des séminaires sur le perfectionnement professionnel, favorisent l'instauration de normes d'excellence en édition au Canada, établissent des lignes directrices pour aider les réviseurs à obtenir une rémunération équitable et de bonnes conditions de travail, offrent aux réviseurs pigistes ou salariés des occasions de réseautage et collaborent avec d'autres associations du domaine de l'édition à des projets d'intérêt commun.

Les Réviseurs sont régis à l'échelle nationale par un conseil d'administration. Ils comptent six sections régionales indépendantes au pays qui offrent un large éventail de programmes et de services locaux aux membres et aux non-membres. Ces états financiers ne reflètent que l'actif, le passif, les produits et les charges de la permanence nationale et ne comprennent pas les comptes des sections régionales.

À titre d'organisme sans but lucratif, les Réviseurs sont exemptés d'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers sont la représentation de la direction et ils ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du *manuel de CPA Canada* et comprennent les principales conventions comptables suivantes.

Constatation des produits

Les Réviseurs appliquent la méthode du report pour la comptabilisation des apports, qui comprennent les dons et les subventions. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou recevables, pourvu que les apports recevables puissent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur perception soit raisonnablement assurée. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les activités liées sont effectuées et les charges engagées.

Les droits d'adhésion, de conférences et d'agrément reçus sont constatés à titre de produits de l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits provenant de la vente d'articles numériques et de publications sont constatés lors de l'exécution de la transaction, pourvu que le montant des produits puisse être raisonnablement déterminé et perçu.

Instruments financiers

Les Réviseurs mesurent initialement leurs actifs et passifs financiers à leur juste valeur. Ils mesurent ensuite tous les actifs et passifs financiers au coût amorti. L'actif financier est ensuite mesuré au coût amorti qui comprend l'encaisse, les certificats de placement garanti et les sommes à recevoir. Le passif financier est mesuré au coût amorti qui comprend les comptes créditeurs.

ASSOCIATION CANADIENNE DES RÉVISEURS / EDITORS' ASSOCIATION OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2015

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

L'actif financier est ensuite mesuré au coût amorti qui comprend l'encaisse, les certificats de placement garanti et les sommes à recevoir. Le passif financier est mesuré au coût amorti qui comprend les comptes créditeurs.

Stock

Les publications en inventaire destinées à la revente sont comptabilisées au moindre de leur coût d'acquisition ou de leur valeur estimative de réalisation nette.

Apport de services

Les bénévoles donnent de leur temps pour aider l'organisme à mener à bien ses programmes. En raison des difficultés à déterminer leur juste valeur, les apports de services ne sont pas constatés dans les états financiers.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse certaines estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés d'actif et de passif en date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont revues de temps à autre et des ajustements sont apportés aux produits et charges au besoin au cours de l'exercice où ils ont été découverts.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'encaisse comprend les disponibilités et les dépôts détenus auprès d'une grande institution financière canadienne. Les soldes de trésorerie sont suffisants pour acquitter les comptes créditeurs à mesure qu'ils deviennent payables.

La dette bancaire au 31 décembre 2015 comprend les chèques émis mais qui n'ont pas encore été compensés dans le compte bancaire. Les certificats de placement garanti au 31 décembre 2015 portent intérêt aux taux de 1,2 % à 1,5 % et leur date d'échéance va du 2 mars 2016 au 31 août 2016.

La valeur comptable des instruments financiers des Réviseurs égale approximativement leur juste valeur en raison de l'échéance relativement courte de ces instruments. La direction est d'avis que les Réviseurs ne sont pas exposés à un risque important de crédit ou de liquidités découlant des instruments financiers utilisés.

4. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés au 31 décembre comprennent ce qui suit :

	2015	2014
Droits d'agrément de l'exercice suivant	5 750 \$	3 150 \$
Parrainage de la conférence de 2015	<u>-</u>	<u>2 260</u>
	<u>5 750 \$</u>	<u>5 410 \$</u>

ASSOCIATION CANADIENNE DES RÉVISEURS / EDITORS' ASSOCIATION OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2015

5. PRIX ET BOURSES D'ÉTUDES

Prix d'excellence Tom-Fairley

Le Prix d'excellence Tom-Fairley, instauré en 1983, est décerné chaque année. Les Réviseurs ont reçu de sources diverses en 2002 des cotisations de 9 500 \$ afin de récompenser l'excellence en révision. Les Réviseurs ont convenu de décerner chaque année un prix total de 2 000 \$ dont 1 000 \$ proviennent du solde du fonds du prix et une somme équivalente de 1 000 \$ provient d'une cotisation des réviseurs. À partir de 2009, les réviseurs ont commencé à solliciter des dons pour réapprovisionner le fonds du prix et perpétuer cette tradition.

L'évolution du prix d'excellence est comme suit :	2015	2014
Solde au début de l'exercice	2 214 \$	2 365 \$
Dons reçus au cours de l'exercice	1 042	849
Prix annuel	<u>(1 000)</u>	<u>(1 000)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>2 256 \$</u>	<u>2 214 \$</u>

Bourse d'études Claudette-Upton

Créée en 2009, cette bourse honore la mémoire de Claudette Reed Upton-Keeley, membre honoraire à vie de l'Association et réviseuse de grand talent. Cetteoureuse de la langue de Shakespeare a participé activement tout au long de sa vie à de nombreuses œuvres visant la sauvegarde de l'environnement et la justice sociale.

Cette bourse d'études de 1 000 \$ se veut une aide au perfectionnement professionnel en révision et elle doit être financée au moyen de cotisations particulières des membres. Le récipiendaire est invité à utiliser sa bourse pour payer sa participation au congrès annuel des Réviseurs, se procurer ses publications ou assister à ses ateliers.

L'évolution de la bourse d'études est comme suit :	2015	2014
Solde au début de l'exercice	1 326 \$	1 248 \$
Cotisations reçues au cours de l'exercice	1 479	1 078
Bourse d'études annuelle	<u>(1 000)</u>	<u>(1 000)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 805 \$</u>	<u>1 326 \$</u>

Prix d'excellence Karen-Virag

Établi en 2014 à la mémoire de Karen Virag, membre de longue date, ce prix récompense les efforts d'une personne ou d'un organisme afin de rehausser le profil de la révision dans la collectivité.

L'évolution de la bourse d'études est comme suit :	2015	2014
Solde au début de l'exercice	105 \$	- \$
Cotisations reçues au cours de l'exercice	223	105
Prix annuel	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>328 \$</u>	<u>105 \$</u>

ASSOCIATION CANADIENNE DES RÉVISEURS / EDITORS' ASSOCIATION OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2015

6. SUBVENTIONS

Les produits de subventions constatés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2015	2014
Patrimoine canadien	<u>- \$</u>	<u>5 000 \$</u>

7. SECTIONS RÉGIONALES ET RAMIFICATIONS

Six sections régionales représentent diverses régions du pays. Il existe également à l'écart des villes hébergeant les sections régionales plusieurs « ramifications » offrant les mêmes services que les sections régionales, notamment des occasions de socialisation, de réseautage et de perfectionnement professionnel. Les sections régionales et les ramifications tiennent des livres comptables distincts et sont partiellement soutenues à l'aide de fonds provenant de la permanence nationale. Ces fonds sont proportionnels à l'effectif de chaque section régionale et ramification.

Au cours de l'exercice, la permanence nationale a alloué les sommes suivantes aux sections et ramifications :

	2015	2014
Toronto	9 864 \$	10 536 \$
Colombie-Britannique	5 752	5 886
Québec et Canada Atlantique	4 619	5 737
Région de la capitale nationale du Canada	4 370	4 831
Provinces des Prairies	1 877	2 939
Saskatoon	682	880
Ramifications	<u>2 061</u>	<u>1 139</u>
	<u>29 225 \$</u>	<u>31 948 \$</u>

8. ENGAGEMENTS DE LOCATION

En vertu d'un bail expirant le 31 mars 2018, les Réviseurs paient pour les locaux qu'ils occupent un loyer annuel de base de 7 475 \$, plus leur part proportionnelle de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation, qui étaient de 14 400 \$ en 2015 (14 400 \$ en 2014).

Les Réviseurs louent un photocopieur au coût annuel de 2 670 \$ jusqu'en janvier 2016, ainsi qu'une affranchisseuse au coût annuel de 564 \$ jusqu'en octobre 2019, plus les taxes applicables.